ASSOCIATION BRETAGNE ATELIERS

ZA de la Touche TIZON
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 22 MAI 2019

Exercice social du 01.01.2018 au 31.12.2018

actu elles
Audit et Expertise Comptable

ASSOCIATION BRETAGNE ATELIERS

ZA de la Touche TIZON
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DE

L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « BRETAGNE ATELIERS » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1ier janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Grégoire, le 2 mai 2019



Pour ACTU ELLES
Catherine GRIMOND
Commissaire aux Comptes

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2018 Brut	31/12/2018 Amort. et Dépréc.	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	282 251	99 136	183 115	239 565
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	479 240	444 429	34 811	47 096
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	273 744		273 744	273 744
	Constructions	474 539	159 895	314 644	316 269
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	3 619 774	2 999 284	620 490	698 076
	Autres immobilisations corporelles	1 879 370	1 477 112	402 258	401 071
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	201 468		201 468	6 021
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 906		1 906	1 906
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	7 880		7 880	7 880
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	345 682		345 682	251 154
	TOTAL (I)	**7 565 853**	**5 179 856**	**2 385 997**	**2 242 782**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	1 270 043	342 554	927 489	731 844
	En-cours de production de biens	159 722	13 953	145 769	77 829
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	408 775	20 137	388 638	292 499
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	9 741		9 741	61 857
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	1 193 856	1 628	1 192 228	971 023
	Autres créances	1 115 050		1 115 050	1 084 789
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 285		1 285	1 275
	DISPONIBILITES	2 338 045		2 338 045	3 640 058
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	444 438		444 438	180 786
	TOTAL (II)	**6 940 956**	**378 271**	**6 562 684**	**7 041 960**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**14 506 809**	**5 558 128**	**8 948 681**	**9 284 742**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			4 461	245
	(3) dont à plus d'un an			6 724	9 977

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	186 010	186 010
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	475 113	428 524
	Report à nouveau	(2 886 578)	(3 526 113)
	Résultat de l'exercice	**255 191**	**711 350**
	Total des fonds propres	**(1 970 263)**	**(2 200 228)**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports	1 400 000	1 400 000
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	83 339	58 113
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	28 490	40 089
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	**1 511 829**	**1 498 203**
	Total des fonds associatifs	**(458 433)**	**(702 026)**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	70 000	150 000
	Total des provisions	**70 000**	**150 000**
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	448 823	545 507
	Emprunts et dettes financières divers	2 889 143	3 368 583
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	95 829	325 475
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 242 825	1 087 312
	Dettes fiscales et sociales	4 115 716	3 837 213
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 165	111 394
	Autres dettes	66 215	58 463
	Produits constatés d'avance	451 398	502 820
	Total des dettes	**9 337 115**	**9 836 767**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**8 948 681**	**9 284 742**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	255 191,34	711 350,13
(1) Dont à moins d'un an	6 799 583	6 291 446
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 275	1 816

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		France	Exportation	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	855 165		855 165	604 210
	Production vendue (Biens)	18 845 491	65 736	18 911 226	19 204 743
	Production vendue (Services et Travaux)	68 119		68 119	86 782
	Montant net du chiffre d'affaires	**19 768 775**	**65 736**	**19 834 510**	**19 895 735**
	Production stockée			166 207	(20 800)
	Production immobilisée			181 217	41 881
	Subventions d'exploitation			6 199 216	5 999 816
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			242 116	515 809
	Autres produits			33 030	25 649
	Total des produits d'exploitation (1)			**26 656 296**	**26 458 091**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			466 393	497 866
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			3 931 287	4 231 612
	Variation de stock			(223 033)	238 612
	Autres achats et charges externes			4 212 178	3 936 687
	Impôts, taxes et versements assimilés			537 691	493 962
	Salaires et traitements			12 743 061	11 605 532
	Charges sociales du personnel			4 306 812	3 878 590
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			381 940	370 612
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			92 594	91 754
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			(2)	237 677
	Total des charges d'exploitation (2)			**26 448 922**	**25 582 904**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**207 374**	**875 186**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**207 374**	**875 186**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	87	93
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**87**	**93**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	155 493	144 742
	Différences négatives de change		966
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**155 493**	**145 709**
	RESULTAT FINANCIER	**(155 406)**	**(145 616)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**51 968**	**729 570**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	93 234	18 533
	Sur opérations en capital	114 199	13 103
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	120 000	328 115
	Total des produits exceptionnels	**327 433**	**359 751**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	83 285	283 962
	Sur opérations en capital	915	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	40 000	94 000
	Total des charges exceptionnelles	**124 201**	**377 962**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**203 232**	**(18 211)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	9	9
	TOTAL DES PRODUITS	**26 983 816**	**26 817 935**
	TOTAL DES CHARGES	**26 728 625**	**26 106 584**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**255 191**	**711 350**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs	4 070	
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

A - Préambule

L'exercice social clos le 31 décembre 2018 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 8.948.681 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 255.191 euros.

B - Faits caractéristiques de l'exercice

Le protocole d'accord de conciliation validé en juillet 2015 (pour la période 2015-2017), sous l'égide de mandataires Ad' hoc, entre l'association Bretagne Ateliers et les partenaires industriels, financiers, bailleur, collectivités territoriales et l'Etat, a pris fin l'exercicie précédent.

Dans le cadre de cette mission de mandat à l'exécution du protocole, les parties se sont réunies deux fois en 2018, afin de rendre compte du respect des engagements réciproques au titre du protocole.

Nous reviendrons sur l'impact de ces différentes mesures dans les rubriques concernées de l'annexe.

Le chiffre d'affaires en légère diminution par rapport à 2017 s'analyse comme suit :

- Secteur Automobile : en augmentation de 703 K€; lancement du nouveau véhicule SUV C5 Aircross sur le site de la Janais (Rennes),et la mise en place de l'équipe VSD à partir du 30 novembre 2018.
- Secteur Ferroviaire : en diminution de (618 K€) principalement l'arrêt du marché wifi SNCF
- Secteur Aéronautique : en progression de 166 K€
- Secteur services : en légère diminution de (94 K€)
- Autres activités : en régression de (218 K€)

Le résultat d'exploitation bénéficiaire ressort à 207 mille euros contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 875 mille euros l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation de la masse salariale (coûts de formation pour la mise en place de l'équipe VSD et l'impact en année pleine de l'équipe de nuit) et la fin de la franchise des loyers suite à l'accord de conciliation.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

C - Règles et Principes comptables

- Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivant du Plan Comptable Général 2005.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptablilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que les règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général de 2005 et le règlement CRC 99-01 relatif aux associations applicables à la clôture de l'exercice.

- Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

D - Notes sur le bilan actif

1. Evaluation de l'actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les frais d'acquisition des immobilisations, à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations financières ont été évaluées au prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur obtention.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Actif Immobilisé	A l 'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	997 017	10 297	245 823	761 491
Immobilisations corporelles	6 791 166	424 050	766 322	6 448 894
Immobilisations financières	260 940	95 073	545	355 468
TOTAL	**8 049 123**	**529 420**	**1 012 690**	**7 565 853**

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

* de frais de développement pour **282.251** euros ; correspondant aux frais d'industrialisation du véhicule 5008 de l'usine PSA de Rennes.
* de logiciels et brevets pour **479.240** euros.

Les immobilisations financières sont composées :

* de dépôts et cautionnements pour **345.682** euros
* de titres participations et immobilisés pour **9.786** euros

2. Amortissements

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et ou d'une dépréciation.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de développement	*LINEAIRE*	*5 ANS*
Logiciels	*LINEAIRE*	*3 A 5 ANS*
Constructions	*LINEAIRE*	*20 A 40 ANS*
Agencements et aménagements	*LINEAIRE*	*10 ANS*
Installations techniques	*LINEAIRE*	*5 A 10 ANS*
Matériels et outillages	*LINEAIRE*	*5 ANS*
Matériel de transport	*LINEAIRE*	*4 A 5 ANS*
Matériel informatique	*LINEAIRE*	*3 A 5 ANS*
Mobilier de bureau	*LINEAIRE*	*5 ANS*

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Amortissements & Provisions	A l 'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	710 356	79 032	245 823	543 565
Immobilisations corporelles	5 095 985	302 908	762 603	4 636 291
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	**5 806 342**	**381 940**	**1 008 426**	**5 179 856**

3. Evaluation des Stocks

Les matières premières et les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires compris) selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris pour l'évaluation des stocks.

Les encours de production ont été valorisés de la manière suivante :

Coût de matières premières
+ Main d'œuvre directe suivant l'état d'avancement en pourcentage
+ Coefficient de frais indirects de production

Il est établi un contrôle de cohérence du coût ainsi obtenu par rapprochement avec les coûts des produits finis.

Les produits finis ont été valorisés de la manière suivante :
Coût de matières premières
+ Main d'œuvre directe
+ Coefficient de frais indirects de production

Les valeurs ainsi obtenues ne peuvent être supérieures à 80% du prix de vente des produits.

4. Dépréciation des Stocks

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle ou de leur rotation lente à la clôture de l'exercice.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

5. Evaluation des créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

L'état des créances est détaillé à la page 18 de la plaquette.

6. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	19 469
Autres créances	695 103
Total	**714 571**

E - Notes sur le bilan passif

Les titres associatifs ont été inscrits en fonds associatifs avec droit de reprise pour 1.400.000 euros. Les titres associatifs sont remboursables à l'initiative de l'émetteur, Bretagne Ateliers.

1. Variation des fonds associatifs

Nous vous demandons de bien vouloir vous référer au tableau page 19 de la plaquette.

2. Provisions pour risques et charges

La provision concerne des litiges en cours sur le personnel pour **70.000** euros.

La variation des provisions pour risques et charges est annexée à la page 17 de la plaquette.

3. Etat des dettes

La dette financière a été renégociée dans le cadre du protocole d'accord de conciliation ; il a été acté un gel des remboursements en capital sur 3 ans (2015-2017), et une reprise des remboursements en 2018 étalée sur une période de 5 ans.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

L'état des dettes est détaillé à la page 18 de la plaquette.

4. Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42 641
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	242 337
Dettes fiscales et sociales	2 734 319
Autres Dettes	14 856
	3 034 152

F - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Postes du Bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 906	
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			163 926
Autres dettes			

G - Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Au niveau de la rubrique "Autres achats et charges externes", nous constatons une augmentation de 275.000 euros, en raison principalement de l'arrêt de la franchise des loyers dans le cadre du protocole d'accord de conciliation, l'impact sur 2017 de réduction de charges s'élèvait à 463.000 euros, du nouveau loyer chez PSA Rennes la Janais suite au déménagement des activités Synchrone soit un impact de 123.000 euros, et de la baisse de l'intérim pour un montant de 368.000 euros.

La Masse salariale est en augmentation, en raison des coûts de formation et de mise en pace de l'équipe VSD pour PSA Rennes La Janais, et l'impact en année pleine de l'équipe de nuit pour PSA (6 mois en 2017).

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 19.000 euros, facturés au titre du contrôle légal des comptes.

3. Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles correspondent principalement au coût du contrôle URSSAF (période 2015-2017) pour un montant de 55.375 euros. Les provisions correspondent à des risques sur le personnel.

Les produits exceptionnels concernent ; la vente du site des "Bouillants-Vern/Seiche" pour un montant de 100.000 euros, l'indemnité de L'AGEPHIP pour 85.000 euros et la reprise de provision du coût du plan de restructuration pour 16.000 euros et de l'URSSAF pour 100.000 euros.

H - Autres Informations

1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Dans le cadre de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, article 20, nous devrions communiquer le montant 2018 des rémunérations brutes des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés. Seul un dirigeant salarié dispose d'une rémunération. Dans un souci de confidentialité, nous ne pouvons donc porter à votre connaissance cette information.

2. Effectif moyen

Catégories de salariés	2018	2017
Ouvriers	451	424
Apprentis	3	1
Employés	19	18
Agents de maîtrise & Techniciens	72	70
Cadres	20	19
Total	**565**	**532**

3. Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

retraite, ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La méthode retenue dans le calcul de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS 87 (norme US-GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Project Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évaluée en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Les hypothèses d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Turn over faible,
- Table de mortalité INSEE 2015,
- Revalorisation des salaires : Profil 1,5%,
- Taux d'actualisation : 1,57% (taux de rendement moyen des obligations Corporate AA).

L'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié a été retenue pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2017 (100% de départ volontaire de 65 à 67 ans).
Les indemnités de fin de carrière se chiffrent à 2.032.660 euros au 31 décembre 2018 contre 2.091.733 euos l'exercice précédent, en diminution, principalement liée à l'augmentation du taux d'actualisation.

4. Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés	Montant
Crédit-bail mobilier	0
Crédit-bail immobilier	0
Affacturage	2 286 707
Nantissement Fonds commerce (Prêt banc.500K€)	250 000
Nantissement Matériel production (Prêt banc. 500K€)	456 630
Gage sur Stock	45 829
Total	**3 039 166**

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Engagements reçus

Autres engagements reçus	Montant
Garantie OSEO - BPI	25 417
Garantie France Active	250 000
Total	**275 417**

5. Engagements crédit-bail

NEANT

6. Filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable nette des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
Participations détenues entre 10 et 50% - SARL PAYSAGES SERVICES **(31/12/2018)**	380 579	49,80	1 906	37 571

7. Contributions Volontaires - Bénévolat

La valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas d'incidence sur le résultat, mais a pour but de donner une image fidèle des activités de l'association.

Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit par les membres du bureau et les membres du conseil d'administration soit **11.967 euros** ont été valorisées aux taux compatibles avec l'activité exercée.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	528 074				245 823	282 251
	Autres	468 943		10 297			479 240
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	997 017		10 297		245 823	761 491
CORPORELLES	Terrains	273 744					273 744
	Constructions sur sol propre	484 521				87 311	397 209
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	428 597		28 655		379 922	77 330
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 814 820		98 029	(2 262)	295 337	3 619 774
	Instal., agencement, aménagement divers	1 014 090		68 874	(955)	948	1 082 970
	Matériel de transport	48 778					48 778
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	720 596		27 025			747 622
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours	6 021		201 468	3 217	2 804	201 468
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 791 166		424 050		766 322	6 448 894
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 906					1 906
	Autres titres immobilisés	7 880					7 880
	Prêts et autres immobilisations financières	251 154		95 073		545	345 682
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	260 940		95 073		545	355 468
	TOTAL	8 049 124		529 420		1 012 690	7 565 853

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	288 509	56 450	245 823	99 136
Autres	421 848	22 582		444 429
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**710 356**	**79 032**	**245 823**	**543 565**
CORPORELLES				
Terrains		87 311	87 311	
Constructions sur sol propre	196 924	21 851	87 311	131 464
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	399 924	8 429	379 922	28 431
Instal technique, matériel outillage industriels	3 116 744	176 961	294 421	2 999 284
Autres instal., agencement, aménagement divers	730 984	49 328	948	779 363
Matériel de transport	25 591	5 471		31 062
Matériel de bureau, mobilier	625 819	40 869		666 688
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 095 985**	**390 220**	**849 914**	**4 636 291**
TOTAL	**5 806 342**	**469 252**	**1 095 737**	**5 179 856**

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	150 000	40 000	120 000	70 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**150 000**	**40 000**	**120 000**	**70 000**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	347 128	90 966	61 451	376 643
	Sur comptes clients		1 628		1 628
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**347 128**	**92 594**	**61 451**	**378 271**
	TOTAL GENERAL	**497 128**	**132 594**	**181 451**	**448 271**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		92 594	61 451	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		40 000	120 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	345 682	4 461	341 221
	Clients douteux ou litigieux	11 931	5 207	6 724
	Autres créances clients	1 181 925	1 181 925	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	986 137	986 137	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	96 811	96 811	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 679	2 679	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	29 423	29 423	
	Charges constatées d'avance	444 438	444 438	
	TOTAL DES CREANCES	3 099 026	2 751 082	347 945
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 275	2 275		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	446 548	120 937	325 611	
	Emprunts et dettes financières divers	2 889 143	773 051	2 116 092	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 242 825	1 242 825		
	Personnel et comptes rattachés	1 927 192	1 927 192		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 568 767	1 568 767		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	619 758	619 758		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 165	27 165		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	66 215	66 215		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	451 398	451 398		
	TOTAL DES DETTES	9 241 286	6 799 583	2 441 703	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	74 720			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	634 732			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	186 010			186 010
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	428 524	55 303	8 714	475 113
Report à nouveau	(3 526 113)	639 535		(2 886 578)
Résultat de l'exercice	711 350	255 191	711 350	255 191
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	1 400 000			1 400 000
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	58 113	79 960	54 734	83 339
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	40 089		11 599	28 490
Provisions réglementées				
TOTAL	**(702 026)**	**1 029 990**	**786 398**	**(458 433)**